

Emploi des jeunes : l'Europe peut-elle aider ? Propositions de jeunes des Hauts-de-France

Dans un contexte d'euroscepticisme croissant, de désaffection vis-à-vis du projet européen et de la sphère politique, Confrontations Europe est allée à la rencontre de jeunes adultes en région Hauts-de-France qui ont peu l'habitude de parler d'Europe, afin de leur permettre d'interagir avec des décideurs politiques à travers une série de trois rencontres, une conférence publique et des interviews vidéos.

Des propositions portant sur l'insertion professionnelle des jeunes et l'action de l'Union européenne ont été élaborées à partir des réflexions des jeunes participants, des partenaires et du think tank Confrontations Europe. Voici la synthèse du document publié en décembre 2016.

Les partenaires du projet sont l'ADICE, l'AFEV, l'Agence Erasmus + France/Education Formation, Alliance emploi, le CFA régional Saint Louis, la CFDT Nord-Pas-de-Calais, le Conseil régional Hauts-de-France, le CRIJ Nord-Pas-de-Calais, l'école de la deuxième chance Grand Lille, la Fondation Hippocrène, l'Institut Nicolas Barré, les Jeunes Européens-Lille Métropole, le Ministère français des affaires européennes, la Mission locale de Lille, les Petits Débrouillards, la Représentation en France de la Commission européenne, la ville de Lille.

La mobilité européenne comme facteur d'insertion professionnelle

Les participants proposent de:

- Permettre à tous de bénéficier des différents programmes.
 - La communication autour des programmes de mobilité (Erasmus + pour les étudiants, les apprentis, les demandeurs d'emploi, le service volontaire européen...) doit être renforcée afin qu'ils puissent bénéficier aux jeunes ayant moins d'opportunité :
 - Promouvoir l'information par les pairs afin de rassurer les jeunes sur les réalités des départs à l'étranger, par la création d'un réseau d'échanges d'expériences par et pour les jeunes.
 - Lancer des campagnes de communication à l'échelle nationale plus importantes autour des programmes (exemple du Service volontaire européen, ouvert à tous).
 - Impliquer les enseignants et établissements scolaires et aménager des périodes dans les cursus scolaires afin de faciliter de courtes expériences de mobilité.
 - Ouvrir les programmes de mobilité aux jeunes de 25 à 30 ans.
- Faciliter les démarches administratives liées à la mobilité.
- Proposer un accompagnement de qualité et adapté en fonction des différents publics (information, formation, etc.).
- Faciliter les procédures de stages à l'étranger, notamment vers la Belgique et le Royaume-Uni pour la Région Hauts-de-France : harmonisation des démarches, des dossiers, des durées, des objectifs d'apprentissage, des financements. Faciliter la mise en réseau d'acteurs accueillant les jeunes (personnes référentes dans les entreprises ou dans les municipalités). L'investissement dans l'apprentissage des langues pourrait permettre davantage de mobilité transfrontalière (cours de flamand en Hauts-de-France).

Concernant la mobilité des apprenti(e)s :

- Appuyer techniquement les CFA qui veulent se lancer dans des projets de mobilité pour les accompagner dans la constitution d'un réseau de partenaires européens. Permettre des échanges d'expérience et de bonnes pratiques entre CFA. Rencontrer les CFA qui ont vu leur projet rejeté par l'Agence Erasmus + (lesquels constituent une majorité) pour les aider à en améliorer la qualité et à y accéder par la suite.
- Inciter les CFA à ouvrir un poste de personne référente pour la mobilité au sein de leur établissement pour épauler l'administration et décharger les professeurs. En tant que de besoin, ces ressources pourront être mutualisées entre plusieurs CFA.
- Inciter les grosses entreprises à permettre la mobilité de leurs apprentis. L'apprentissage doit être considéré comme un investissement dans l'humain sur le long terme. Si l'entreprise souhaite garder le jeune à la fin de son apprentissage, cette expérience de mobilité peut être aussi bénéfique pour l'apprenti que pour l'entreprise : en effet à son retour, l'apprenti peut apporter de nouvelles techniques et une ouverture d'esprit stimulante pour l'activité de l'entreprise.
 - Afin de favoriser cette mobilité, la rémunération de l'apprenti pourrait être prise en charge par des financements publics (européens, nationaux ou régionaux), le temps de la mobilité.
 - Cette mobilité de l'apprenti peut être favorisée au sein d'entreprises ayant des partenaires, fournisseurs ou clients dans un autre Etat-membre. Elle doit être coordonnée avec les réseaux d'entreprise existants.

Accompagnement personnalisé et coopération stratégique pour l'insertion professionnelle de tous (Garantie jeunes, Initiative pour l'Emploi des Jeunes)

Les propositions des participants:

- Aller toucher les publics les plus éloignés. Ces dispositifs sont mis en place pour les publics les plus éloignés du marché du travail. Or ils sont trop peu connus du grand public. Les participants préconisent de cibler ces jeunes les plus en difficultés par une campagne de communication à travers les réseaux sociaux sous forme de vidéos, réalisés par des jeunes ayant suivi ces dispositifs. Le travail des acteurs en réseau permet également de capter ces publics plus vulnérables (en travaillant avec des associations par exemple).
- Dans le climat d'euroscepticisme croissant et de méfiance vis-à-vis de la sphère politique, l'impulsion européenne donnée à travers ces dispositifs devrait être davantage rendue publique. La méthodologie de la médiation active, qui se trouve au cœur du dispositif de la Garantie jeunes, existait auparavant en Autriche et en Finlande. Ces bonnes pratiques expérimentées dans d'autres Etats-membres ont une certaine influence dans les politiques menées. Le projet européen est menacé par ce manque d'éclairages sur les actions concrètes, qui touchent les citoyens dans leur quotidien.
- Alléger les formalités administratives pour le recrutement d'un(e) apprenti(e) par les entreprises.
- Mettre l'accent sur l'investissement dans l'humain. L'évaluation de ces dispositifs demeure très comptable, est limitée à l'aspect quantitatif. La dimension qualitative des parcours individuels ne peut pas être mise en avant. Comment évalue-t-on la motivation et la confiance en soi retrouvée ? Il est difficile de mesurer les résultats de l'investissement humain.

Valorisation des compétences transversales

Les propositions des participants et des partenaires :

- Le CV reste important et doit mettre les compétences transversales en valeur. Le bénévolat, les passions personnelles ou loisirs révèlent d'autres compétences qui peuvent intéresser les entreprises. Or les participants ne savent pas toujours comment les valoriser sur leur CV. Les CV de type Europass ne sont pas connus, ni par les jeunes, ni par les professionnels du recrutement en France. Les participants recommandent de soutenir un changement de paradigme dans l'approche du recrutement et dans l'appréhension de l'éducation/formation en général.
- Evaluer les conditions d'éligibilité de la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) pour y inclure plus d'expériences acquises dans un cadre non formel et informel.
 Les compétences acquises lors d'un volontariat peuvent être reconnues par le système de la VAE mais pas les compétences acquises lors d'un stage. La procédure de la VAE doit être simplifiée. La maîtrise d'une langue doit pouvoir être évaluée par des dispositifs numériques gratuits.
- Les participants souhaitent que leur engagement soit reconnu. Cette reconnaissance passe par un changement de mentalité dans la société : donner une valeur morale à l'engagement.
- Favoriser les missions de bénévolat pendant les études.

L'engagement citoyen

Propositions des participants:

Communiquer autrement sur l'Europe.

- Ne pas se cantonner aux informations divulguées par les médias traditionnels. Utiliser un outil numérique, qui vulgariserait les politiques et actions menées par les institutions européennes, et mettrait en avant avec neutralité les impacts des projets adoptés ou proposés sur la vie quotidienne des citoyens. Cet espace serait ouvert à la publication de billets rédigés par les citoyens.
- **Communiquer davantage au niveau régional/municipal** sur les projets européens adoptés et sur leurs impacts sur la vie quotidienne des citoyens, au niveau local.

Réduire le déficit démocratique de l'Europe en faisant remonter les expériences de terrain

- Multiplier les actions locales d'assemblées participatives et mener une réflexion autour d'un processus de validation des décisions prises au cours de ces assemblées (démocratie délibérative). Faire écho de ces initiatives citoyennes auprès des institutions européennes.
- Organiser davantage de débats sur des enjeux européens dans les universités, par exemple, ou sur les lieux de travail. Demander aux jeunes et aux moins jeunes leur avis sur les lois qui sont en discussion au Parlement européen, sur les projets de la Commission européenne...
- Faire entendre la voix des jeunes, à travers des conseils des jeunes (dans les municipalités)
- Reconnaître le vote blanc

Retrouver la confiance dans les hommes et femmes politiques, en l'Europe

- Inciter les décideurs publics à rendre des comptes sur l'état d'avancement des politiques et actions mises en œuvre. Mettre en place des outils (numériques) pour suivre l'état d'avancement des réformes proposées par le gouvernement en place. Ces tableaux de bord pourraient donner une visibilité aux différentes étapes du processus décisionnel (consultation avec les partenaires sociaux...). Si certaines réformes se trouvent bloquées, un mécanisme d'interpellation citoyenne pourrait être imaginé.